



COMPTE-RENDU REUNION DE QUARTIER – SECTEUR 3

Jeu

Mme le Maire accompagnée par six adjoints au Maire, et d'un conseiller municipal, ainsi que du Directeur Général des Services et du Responsable technique municipal, ont échangé sur plusieurs sujets avec des rubellois du secteur 3.



Les sujets évoqués sont les suivants :

- Problématique par rapport aux auto-écoles : les auto-écoles dérangent la circulation et le stationnement dans la rue de Trois Moulins et la rue des Bertagnes. Les riverains souhaiteraient savoir si des stationnements pour l'usage exclusif des riverains peuvent être matérialisés ? Face à l'incivisme de certains moniteurs, il est préconisé de contacter le 17.
- Signalement d'un stationnement gênant : un gros fourgon reste garé toute l'année au niveau du 80 rue des Bertagnes.
- Lampe du parking des Bertagnes : la lampe située au niveau du 11 rue des Bertagnes clignote chaque soir. La Mairie fera intervenir son prestataire de service pour remédier à la situation.
- Etat des lieux des caméras de vidéoprotection sur la commune : la municipalité a terminé le déploiement des caméras de vidéoprotection. Il y a en tout 15 points permettant le visionnage de 36 vues différentes pour les services de police.
- Sécurité informatique de la commune : la municipalité est reconnue pour être la première collectivité de l'agglomération en ce domaine.

RUBELLES



- Possibilité de mettre un panneau au niveau du parking du lac des Bertagnes : gênes multiples le soir pour les riverains.
- Lutte contre les dépôts sauvages : l'aide du Département de Seine et Marne a permis la mise en place d'une première procédure administrative.
- Bois mort au niveau du bassin de rétention : l'entretien appartient à l'agglomération de Melun Val de Seine.
- Projet d'aménagement au niveau du lac des Bertagnes.
- L'entretien des espaces verts du lac des Bertagnes sera effectué d'ici aux vacances de la Toussaint.
- Problématique de parking au niveau de la gare de Melun : un nouveau parking doit être refait. L'agglomération privilégie cependant les transports en commun.
- Parcelle ZB42 (bien sans maître) : l'objectif de la municipalité est de créer un passage pour les marcheurs.

Fin de la réunion de quartier du secteur 3 à 19h05.

Le 23 septembre 2026,

Le Maire de Rubelles,

Françoise LEFEBVRE

